

LE FLASH

FLASH n°5

Depuis le 17 mars, nous travaillons dans le cadre d'un PCA (plan de continuité d'activité), en assurant en présentiel et en télétravail plusieurs missions essentielles : soutenir l'économie, payer les dépenses de l'État et des collectivités, verser les pensions, les salaires, payer les bons de secours et, depuis le 20 avril, date de l'ouverture de la campagne IR, renseigner les usagers. Ces missions ont toutes été accomplies avec professionnalisme. Votre engagement a été et reste total.

Le 28 avril dernier, notre Premier ministre a présenté les grandes lignes du plan de déconfinement qui s'annonce à compter du 11 mai. Nous disposerons alors d'un plan de reprise de l'activité (PRA) qui détaillera par domaine d'activité la priorisation des missions.

Une audio avec vos représentants se tiendra le 7 mai matin, suivi d'un CHSCT. Le PRA vous sera communiqué à l'issue de ces échanges. Il classe les métiers et travaux par trois niveaux de priorité :

- la priorité 1 correspond pour l'essentiel aux missions exercées dans le plan de continuation d'activité (PCA) ;
- la priorité 2 correspond à celles pouvant être reprises à compter du 11 mai ;
- la priorité 3 correspond aux travaux à reprendre dans un second temps.

Deux grands principes guident l'élaboration du PRA : sécurité et progressivité.

La sécurité est la priorité absolue. Nous étudions site par site, service par service, la capacité maximale des agents au regard des règles de distanciation sociale. Nous examinons, pour les renforcer si nécessaire, les mesures de protection mises en place dans chaque service depuis le 17 avril. Cette semaine avec vos chefs de service, le flux de circulation au sein des locaux sera analysé, sécurisé autant que possible, et les conditions exactes d'une reprise sécurisée seront évaluées.

La progressivité signifie que toutes les missions ne seront pas réengagées dès le 11 mai. Le 11 mai, seule la priorité 1 sera exercée dans les conditions actuelles avec des agents en présentiel et des agents en télétravail. Ce n'est qu'à compter du 12 mai que progressivement les agents positionnés sur la priorité 2 seront contactés par leurs chefs de service pour définir le calendrier comme les modalités de la reprise.

Naturellement tout agent en garde d'enfant, ou considéré comme fragile sera placé à compter du 11 mai en autorisation spéciale d'absence (ASA).

Enfin je précise qu'il n'est pas prévu, à ce jour, un accueil physique des usagers selon les modalités habituelles. Si toutefois un accueil physique devait être assuré, il ne s'effectuerait que sur rendez-vous et dans des conditions strictes de sécurité sanitaires.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.



Isabelle MARTEL

Le point sur les équipes

Au 30 avril 2020

- 733 collègues exerçant des missions prioritaires par rotation au bureau ou à domicile
- 390 collègues physiquement présents dans les services, par rotation, pour réaliser les missions identifiées dans le PCA
- 201 collègues en télétravail.

Mesures sanitaires et soutien aux agents

- **Respect des consignes sanitaires**
 - ✓ Les mesures individuelles sont connues : se laver les mains, éviter de se toucher le visage, utiliser des mouchoirs jetables. Elles s'inscrivent dans la durée, tant dans la vie professionnelle que personnelle.
 - ✓ Les mesures collectives sont d'ordre organisationnel : organiser l'espace et la circulation au sein des services, planifier les arrivées et les départs en adaptant si nécessaire les horaires, utilisation des espaces de convivialité, etc.
Ces mesures, nécessairement adaptées à chaque site, seront précisées par vos chefs de services après avis des acteurs de la prévention.

Points métiers

- **Soutien aux acteurs économiques**
 - ✓ Mesures de bienveillance envers les entreprises (report des échéances, remises d'impôts directs, etc) : 1973 entreprises en Gironde pour un montant total des impôts concernés de 43,2 millions d'euros.
 - ✓ Fonds de solidarité pour les TPE, micro-entrepreneurs et professions libérales :
En date du 4 mai, sur l'ensemble du territoire national, plus de 1 million d'aides ont été versées au titre du fonds de solidarité pour un montant de 1,4 milliard d'euros. En

Gironde, ce sont plus de 31 800 aides versées pour cette même période, pour un montant de 42 millions d'euros.

✓ Adaptation des échéances fiscales des professionnels pour le mois de mai

Par une conférence de presse du 17 avril dernier, le Ministre de l'Action et des Comptes publics a adapté le calendrier des principales échéances fiscales professionnelles du mois de mai : dépôt des «liasses fiscales», solde d'impôt sur les sociétés, solde de CVAE. Ces échéances, y compris la déclaration à l'IR pour les BIC/BNC/BA/RF sont décalées au 30 juin au plus tard.

Consultez le [calendrier détaillé](#).

• **Campagne IR**

✓ A l'image du niveau national, la dynamique en Gironde est également très forte en ce début de campagne, avec en date du 29 avril, un nombre de déclarants en ligne dépassant les 100 000.

✓ Communication

Dans la continuité du point presse de Mme MARTEL tenu le 22 avril dernier, la communication externe sur la campagne IR s'est poursuivie cette semaine avec une émission "Matinale" sur France Bleu Gironde-Périgord. Consultez le [lien vers l'émission](#).

• **Sensibilisation à la sécurité informatique**

Contrainte par le confinement, notre organisation a induit un accroissement du télétravail et des connexions aux applications à distance. La campagne IR a notamment donné la possibilité aux collègues télétravailleurs d'accéder à E-contacts à travers le Portail internet de la gestion publique (PIGP). Ce mode de travail présente un enjeu extrêmement fort de sécurité informatique et de préservation de la confidentialité des échanges avec les usagers.

Rappel des principes de vigilance détaillés sur la [fiche sur les consignes de sécurité](#) :

- accéder au PIGP et à E-contacts toujours depuis le même ordinateur
- s'assurer que votre système d'exploitation est à jour de toutes les mises à jour et avoir un antivirus et un pare-feu à jour et activés sur le poste
- utiliser le navigateur *Edge* avec le système d'exploitation Windows 10
- vérifier que l'adresse lors de la connexion au PIGP est bien : <https://portail.dgfip.finances.gouv.fr/portail/accueilIAM.p>
- utiliser un mot de passe sécurisé et protégé : 12 caractères combinant minuscules, majuscules et chiffres
- lorsque le navigateur *Edge* propose de «Laisser Microsoft Edge enregistrer et entrer vos mots de passe pour ce site la prochaine fois», sélectionner «Jamais»
- si vous constatez quelque chose d'inhabituel, changer de mot de passe et informer votre hiérarchie ainsi que la BALF: soc@dgfip.finances.gouv.fr

• **Actualités SPL**

✓ Campagne de visa sur chiffres des comptes de gestion et financiers (exercice 2019) Résultats

Le taux de visa national des comptes de gestion et financiers de l'exercice 2019 est de 92,14% au 16 mars 2020 (hors M22 et M21). Ce chiffre est supérieur de 4,64

points au résultat de l'année dernière (qui s'établissait à 87,50%). Au 17 avril 2020, 94,98 % des comptes ont été visés.

En Gironde, le taux de visa au 15 mars 2020 était de 93,65%. Il est de 95,93% au 29 avril 2020.

- ✓ Les opérations relatives à la paye des agents des CEPL pour le mois d'avril se sont déroulées dans de bonnes conditions, avec notamment la collaboration du centre de Gestion de la FP territorial de la Gironde, dont l'organisation a dû également s'adapter la crise sanitaire.

- **Actualités SLR**

- ✓ En dépit de la crise sanitaire, le service SLR continue d'être mobilisé sur sa mission prioritaire de mise en paiement de la paye de près de 150 000 fonctionnaires de l'État. Sur un effectif habituel de 39 agents, 6 sont actuellement en télétravail. Des équipes de 4 à 5 agents par portefeuille ministériel se relaient en présentiel pour assurer la continuité du service.

Vos contacts et interlocuteurs

- **Vos interlocuteurs habituels en direction :**

Division des "Ressources Humaines":

Balf du service: drfip33.pilotageressources@dgfip.finances.gouv.fr

Responsable de la division, Conseiller RH, Référent protection fonctionnelle :

Philippe VITRY : philippe.vitry@dgfip.finances.gouv.fr

Adjoint du chef de division, Suppléant référent protection fonctionnelle :

Antoine ROMANO : antoine.romano@dgfip.finances.gouv.fr

Direction du Pôle Pilotage et Ressources

Balf du service: drfip33.pilotageressources@dgfip.finances.gouv.fr

Responsable du pilotage et des Ressources

Michel MORVAN : michel.morvan@dgfip.finances.gouv.fr

Directeur adjoint du pôle pilotage et ressources

François DOUIS : francois.douis@dgfip.finances.gouv.fr

- **Vos interlocuteurs institutionnels :**

Assistant de Prévention et Délégué Départemental à la Sécurité

Frédéric FLEURY : 05 57 81 66 58 / frederic.fleury@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétaire animateur CHSCT

Jean-Philippe DUMONT : 05 56 90 89 92 / Jean-philippe.DUMONT@finances.gouv.fr

Médecins de prévention

DEMETTRE Catherine : 05 56 24 88 96 / 07 78 69 35 09

MASSAL Catherine : 05 56 93 38 85

Service d'Assistance Sociale

Michèle GIRESSSE, Conseillère technique : 05 56 93 30 05 michele.giresse@finances.gouv.fr

Mégane BEAU, Assistante de service social: 05 56 93 35 54 megane.beau@finances.gouv.fr

Patricia BREUIL, Assistante de service social : 05 56 93 35 53 patricia.breuil@finances.gouv.fr

Nathalie ROUDES, Assistante de service social : 05 56 24 88 95 nathalie.roudes@finances.gouv.fr